

Parc amazonien de Guyane

Objectif 02-1: Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels

[...]

SOUS-OBJECTIF II-1-1: Identifier les patrimoines culturels des territoires

[...]

- **Mesure coeur CII-1-1-3 Faciliter la recherche scientifique sur le territoire dans le champ des sciences humaines et sociales**

Ce domaine de recherche met en lumière les rapports au territoire, les pratiques, les dynamiques et les modes de production des savoirs et des savoir-faire. Il représente par là même un outil au service des acteurs du territoire, y compris l'établissement public du Parc amazonien de Guyane.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Pilotes potentiels : université Antilles-Guyane, CNRS, IRD, universités françaises et étrangères.

Partenaires identifiés : université Antilles-Guyane, CNRS, IRD, organismes de recherche français et étrangers, INRAP, DAC, Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, populations locales.

SOUS-OBJECTIF II-1-2: Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales

[...]

- **Mesure coeur CII-1-2-1 Soutenir la diffusion des résultats des rencontres scientifiques et programmes de recherche en sciences humaines et sociales menés sur les territoires**

Les territoires du sud de la Guyane ont, de longue date (y compris avant la création du Parc amazonien de Guyane), été le support de rencontres et d'études menées dans les domaines des sciences humaines et sociales. Il est légitime que les acteurs de ces territoires, et notamment les habitants, puissent avoir accès à ces données.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Pilotes et partenaires identifiés : université Antilles-Guyane, CNRS, IRD, organismes de recherche français et étrangers, INRAP, DAC, Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, populations locales.

[...]

Parc amazonien de Guyane

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-12 09:16